

CPPT - site d'Outremeuse

Réunion du 23 août 2011

Présents :

Messieurs Husquet, Delvaux, Pirlot, Servais, Cafagna et Mabilie(CP).

Excusé :

Monsieur Vandekeere

Absente :

Madame Dirickx

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Monsieur Servais apporte des précisions au point 9.10. La visite des lieux de travail. La proposition de visiter les locaux de CROA a été donnée en exemple. La visite concernera d'autres locaux.

9.10. La visite des lieux de travail

Monsieur Servais aimerait que la délégation du cppt réalise une visite de certains locaux afin de se rendre compte des travaux réalisés. Le choix des locaux se porterait, par exemple, sur la section de la CROA et celle de la peinture.

Monsieur Cafagna apporte une précision au point 9.5. Relations ESA-Ulg. Il convient de remplacer

« Monsieur Cafagna explique aussi que, lorsque nous aurons le nouveau serveur, il pourra lever la limite de cinq fichiers joints par EMail. »

par

« Monsieur Cafagna explique aussi que, lorsque nous aurons le nouveau serveur, il pourra lever la limite de cinq mégaoctets par EMail. »

Le rapport de la réunion du mois de juin 2011 est approuvé.

2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT n'a pas été remis aux membres du CPPT.

3. Avis demandé par le comité

Néant

4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant.

6. Informations sur la collaboration avec les services externes

Néant.

7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

8. PGP et PAA

Les plans ont été approuvés par les membres du comité.

PGP

Dangers	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Objectifs prioritaires	Activités à effectuer et missions à accomplir	Moyens organisationnels et financiers
Sécurité	Information, formation	À l'occasion de l'accueil des nouveaux collègues	Informations sur le BET et notamment sur la surveillance de la santé à l'école	Rédaction d'un texte	

Sécurité	DEA		A placer dans le PAA 2010	Achat du matériel Formation des secouristes au DEA	
Santé	Assuétudes chez les étudiants			Plan « drogue »	
Santé	Confort thermique	Régulation du chauffage	Placement de vannes thermostatiques		
Charge psychoso- ciale	Évaluation du stress au travail	Application de la méthode SOBANE - DEPARIS			
Charge psychoso- ciale	Assuétudes dans les écoles				
Ergonomie	Analyse au service technique		A placer dans le PAA 2010	Utilisation de la méthode DEPARIS avec l'aide du Cési	
Ergonomie	Faciliter la mise en œuvre du matériel pédagogique				
Hygiène	Réalisation des vestiaires et des douches				
Hygiène	Évacuation des produits dangereux				
Embellissement des lieux de travail	Dossier UREBA				
Mesures prises en matière d'environnement	Tri des déchets				
Mesures prises en matière d'environnement	Récupération des eaux pluviales				
Mesures prises en matière d'environnement	Utilisation des eaux des puits qui existent sur le site				
Sécurité	Compartmentage, B9	L'ensemble destiné à une occupation nocturne doit être compartimenté. Parois Rf 1h et portes Rf 1/2h. Ce compartiment donne sur une sortie directe compartimentée également. Les armoires électriques ne font pas partie du compartiment			
Sécurité	Éclairage de sécurité, B9	Au dessus des sorties et des sorties de secours et dans le couloir et dans l'escalier de logement à chaque niveau			
Sécurité	Compartmentage, B6	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h		

	DOMAINES		ACTIONS	RESPONSABLES	PRÉAVIS
1	Sécurité	DEA	Achat d'un appareil	SIPPT et Directions	
2	Sécurité	Secouristes DEA	Formation	SIPPT, SEPPT et Directions	
3	Sécurité	Premiers secours	Formation de nouveaux secouristes	SIPPT, SEPPT et Directions	
4	Sécurité	Premiers secours	Remise à niveau des secouristes du site d'Outremer	SIPPT, SEPPT et Directions	
5	Sécurité	Prévention incendie	affichages de sécurité dans les bâtiments, B1 à B3, B5 à B8, P4, P5 et P6, Un bandeau rouge sera placé autour des plans et des consignes, et les caractères seront agrandis	SIPPT, M. MABILLE et directions	En cours
6	Sécurité	Prévention incendie	Exercice d'évacuation, B2-B3	Directions	octobre
7	Sécurité	Machines dangereuses dans l'atelier « Design »	Information, formation Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI	SIPPT, M. MABILLE	En cours
8	Ergonomie	Service technique	Étude en vue de déterminer notamment les causes des accidents de travail	Direction et SEPPT	
9	Embellissement des lieux de travail	Aménagement du B18	Réalisation de vestiaires et de douches pour le personnel technique	Directions	En cours
10	Hygiène	WC	Placement de patères, ou des porte-manteaux dans les WC des professeurs	Directions	En cours
11	Sécurité	Éclairage du parking			En contnu
12	Embellissement des lieux de travail	CROA céramique	Réfections des plafonds (local solvants)	Directions	A l'étude
13	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Le restaurant doit être considéré comme un compartiment individualisé, parois Rf 1h et les portes Rf 1/2h		
14	Compartimentage	B12-B13	Les cages d'escaliers E 01 et E 02 doivent constituer des compartiments.		
15	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certifié ISIB à fournir		
16	Sécurité, compartimentage	B11	Le local B11 1 11 doit être muni d'une porte Rf ou être libre de matériau inflammable		
17	Sécurité, compartimentage	B5-P6	Porte de communication Rf 1/2h à placer		
18	Sécurité, compartimentage	P5	E 02. Compartimentage à réaliser y compris au rez		
19	Sécurité, compartimentage	P4	E 01. Compartimentage à réaliser y compris au rez et jusqu'au grenier		
20	Sécurité, compartimentage	P4	Compartimentage du monte charge		
21	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Limiter au maximum les tableaux et les objets de tailles réduites. Les objets de grande dimension sont à proscrire.		
22	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les voies de communications doivent être bien signalées		
23	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les portes doivent pouvoir s'ouvrir à tout moment		

24	Sécurité, évacuation	B3	Aménagement d'une sortie extérieure formée par une échelle de secours en métal reliant la plate forme du premier étage		
25	Sécurité, évacuation	B9	Dégagement des accès lors de l'occupation du B9.		
26	Sécurité, évacuation	B9	La porte d'accès et la porte des sanitaires doivent être maintenues déverrouillées et dégagées		
27	Sécurité, évacuation	B11	Les locaux d B11 1 01 à B11 1 10 ne sont desservis que par une seule issue de secours. La cage d'escalier doit être vidée de tout matériau facilement inflammable et d'appareil électrique		
28	Sécurité, évacuation	B11-B13	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elles ne peuvent pas être calées en position « ouverte »		
29	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	La signalisation des sorties et des sorties de secours doit être améliorée		
30	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	Placement d'un garde corps autour des échelles de secours sur les passerelles de secours		
31	Sécurité, évacuation	B7	C2 02. Détection incendie automatique		
32	Sécurité, évacuation	P4	C2 02. Détection incendie automatique		
33	Sécurité, évacuation	B12	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie		
34	Sécurité, évacuation	B12	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)		
35	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse par 150m ² dans la salle de spectacle		
36	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse en zone habitation		
37	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B12	Le réfectoire aurait du être équipé d'un réseau de dévidoirs (rapport 01/80/0213/RJ/KL du 04092000)		
38	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	ISELL	Extincteur CO2 à côté des armoires électriques		
39	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B13	Cuisine. Généralisation du système d'extinction automatique à tous les points de cuisson		
40	Sécurité	B11	Les liquides inflammables et corrosifs doivent être placés dans un local sécurisé (dépôt munitions)		
41	Sécurité, exutoire de fumée	B2	Installer un exutoire de fumée dans la cage d'escalier E 01		
42	Sécurité, exutoire de fumée	P4	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
43	Sécurité, exutoire de fumée	P6	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
44	Sécurité, détection incendie	B9	Un détecteur autonome de fumée à chaque niveau du compartiment à occupation nocturne		
45	Sécurité, chauffage		Local chaudières Parois Rf 1 h et porte Rf ½ h Resserrage aux passages des câbles et des tuyaux Contrôle de la porte Rf par un menuisier (certifié ISIB)		

9. Divers

9.1. Les représentants de l'employeur

Monsieur Husquet va réunir les membres du PO afin de proposer, notamment aux nouveaux membres, des postes de suppléances en tant que représentants de l'employeur aux CPPT.

9.2. La détection incendie et les exutoires de fumée

Monsieur Pirlot nous apprend que des détecteurs de fumée ont été placés dans les combles et au deuxième étage du bâtiment P4, celui dans lequel se trouvent les bureaux du secrétariat de l'ESA. Les détecteurs sont reliés à la centrale d'alarme. Monsieur Pirlot précise que ces travaux n'ont toutefois pas été demandés par le Lieutenant Giust, officier-pompier qui travaille au sein de la cellule prévention (IILE) et qui est chargé de visiter nos bâtiment afin de nous aider à améliorer la prévention incendie.

Monsieur Pirlot informe les membres du comité des travaux qui sont en cours et qui ont été réalisés à propos de la mise en conformité des exutoires de fumée. Un recâblage, avec un câble anti-feu, des commandes d'ouverture des exutoires est nécessaire.

Les connexions aux boutons poussoir est sont refaire. Un ouvrier d'une entreprise extérieure doit ramener le connecteurs.

9.3. Les extracteurs de vapeurs de solvants.

Monsieur Pirlot explique que les nouveaux moteurs sont plus performants et plus volumineux que les anciens. Actuellement, des problèmes causés par ces volumes plus importants empêchent la fixation des moteurs sur les murs. Toutefois, Monsieur Pirlot précise que les extracteurs seront opérationnels dans les prochains jours.

Monsieur Husquet revient sur le problème de détection d'incendie causé par une étudiante dans le local solvant. Monsieur Pirlot nous dit que la mise en ordre de la hotte empêchera toute nouvelle « fausse » détection.

9.4. Enquête ergonomique au service technique

Messieurs Pirlot et Delvaux confirment que la commande de l'enquête a été signée et envoyée au Cési.

Monsieur Mabile, qui répond à une question de Monsieur Husquet, estime que l'enquête devrait se dérouler au cours de cette année civile.

9.5. La cage d'escalier au B11-B12

Le compartimentage de la cage d'escalier présente une faiblesse à propos du local B11 1 11. En effet, une porte Rf est nécessaire entre la cage d'escalier et les locaux qui lui sont contigus, et ce, afin d'empêcher que les fumées et les flammes, issues de ce local, ne puissent entraver une évacuation du bâtiment. C'est la raison pour laquelle, le Lt Giust, nous a demandé de placer une porte Rf entre le local B11 1 11 et la cage d'escalier. Toutefois, le Lieutenant n'a pas vu que la cloison de séparation comprenait également des vitrages qu'il conviendrait aussi de rendre Rf.

Monsieur Pirlot, qui estime que les coûts liés à la mise en conformité de la porte et de la cloison sont trop élevés, propose de limiter au maximum l'encombrement du local afin d'y supprimer les risques d'incendie.

C'est à ce propos que Monsieur Servais s'est rendu sur place afin de se faire une idée des objets qui s'y trouvent. Toutefois, Monsieur Servais nous signale que le local est tellement encombré qu'il lui a été impossible d'y pénétrer.

Monsieur Mabile insiste pour que cette cloison soit rendue Rf et qu'une porte Rf soit installée.

9.6. La formation secouristes

Monsieur Mabile prépare les convocations à remettre aux collègues qui vont suivre la formation et le recyclage.

9.7. L'éclairage dans les classes.

Monsieur Servais remercie Monsieur Pirlot d'avoir installé un nouveau système d'éclairage dans une classe du B2. Monsieur Servais aimerait que, dans un futur proche, les autres locaux qui le nécessitent, soient également aménagés.

Monsieur Pirlot propose d'attendre, car de tels travaux pourraient trouver un financement dans un projet UREBA (réfection et isolation des plafonds et installation des systèmes d'éclairage directement sur les plafonds).

9.8. La visite des lieux de travail avec le médecin du travail

Monsieur Mabilles informe les membres du comité que la date du 23 novembre 2011 (8h1/2) a été choisie pour que la délégation du CPPT, en compagnie du Dr. Verhaeren et de Monsieur Mabilles, réalise une visite des lieux du travail.

9.9. L'évaluation du PAA 2011

Monsieur Servais a parcouru le PAA et nous fait part de quelques remarques.

Les consignes d'urgence à donner aux (nouveaux) collègues

Monsieur Servais nous montre la feuille qui reprend les consignes distribuées aux nouveaux collègues. Il semble que ce document soit destiné aux étudiants et non aux collègues. Monsieur Mabilles reprend l'exemplaire et propose d'en rédiger un nouveau. Monsieur Servais aimerait que ces consignes soient distribuées, annuellement, à la rentrée académique par exemple, à tous les collègues.

L'exercice « incendie »

Monsieur Mabilles informe le comité que les pictogrammes ont été placés au mois de juillet et que la signalisation est conforme et en ordre. Monsieur Mabilles va mettre à disposition les plans des bâtiments.

Monsieur Pirlot propose de les placer dans les vitrines et Monsieur Servais rappelle que les pompiers ont demandé d'en mettre à côté des entrées et sorties, et aux extrémités des couloirs.

9.10. La visite des bâtiments

Une visite de certains bâtiments est prévue ce jeudi 25 août.

9.11. La réserve de sel pour l'hiver

Afin d'éviter la pénurie de l'hiver passé, Monsieur Servais propose de déjà constituer une réserve de sel afin d'assurer la sécurité de chacun tout au long de l'hiver prochain.

9.12. Les pictogrammes « asbeste »

Monsieur Servais demande où en est la pose des pictogrammes « asbeste » ? Monsieur Mabilles propose, pour ne pas effrayer les collègues par des risques infimes, de ne poser les pictogrammes qu'en sous-sol, sur les calorifugeages sur lesquels une entreprise extérieure pourrait travailler. Monsieur Mabilles propose également à Monsieur Pirlot de l'appeler, dès qu'il en aura la possibilité, afin de poser ces pictogrammes.

10. Actions à réaliser ce mois**10.1. Monsieur Husquet****10.2. Monsieur Pirlot****10.3. Monsieur Mabilles**

Pose des pictogrammes asbeste

Convocations à la formation secourisme

Réalisation d'une information « procédures d'urgence » destinée aux collègues

10.4. Monsieur Delvaux

Devis pour l'évacuation des produits dangereux

10.5. Monsieur Servais

10.6. Monsieur Cafagna

La prochaine réunion est programmée pour le mardi 20 septembre 2011 à 8 heures et demie.

Georges Mabilie

Conseiller en prévention niv 1